

Invalidé

CONTRAT DE JAUGE OSIRIS HABITABLE



Validité maximum **31/12/2011**

Ce contrat n'est plus valide quand une des données table ou mesure ayant servi à l'établir est modifiée et quand il est remplacé par un autre contrat plus récent.

Nom (acte de francisation) PENELOPE

N° de voile officiel FRA 108

Demandeur

Nom Lionel BARRAU
Adresse ###

Email ###
Licence

Tel ###

###

Club Y C CANNES (06)

Série FIRST 38 S !
Stationné habituellement à

N° de série *****

Construit en 0
Prévu Déclaré Bonus/Malus

Coque Longueur de coque (en cm)
Tirant d'eau (en cm)
Déplacement à vide (en kg)

1175 1175 0
210 210 0
7100 7100 0

Gréement Type de gréement
Etages de barres de flèche
Paires de bastaques
Distance avant mât -> pied étau : J (en cm)
Longueur du tangon (s'il dépasse l'étrave) (en cm)
Longueur du bout dehors (en cm)
Matériau du mât

tête tête 0
2 2 0
1 1 0
0 0 0

Voiles (mesures en cm) Prévu Déclaré Bonus/Malus

Prévu Déclaré Bonus/Malus

Génois ou plus grand foc

Guindant (HLU) 1560 1500 0
Perp Pt écoute -> Guindant (HLP) 660 653 0
Perp au guindant à mi chute (HHW)
Retenu : 0

Spi Symétrique maxi

Guindant Maxi(SLU) 1512 1510 0
Largeur à mi hauteur (SHW) 792 792 0
Bordure (SFL)
Retenu : 0

Grand voile

Longueur de ref sur le mât (P) 1350 1312 0
Longueur de ref sur la bôme (E) 440 440 0
Largeur au quart (MQW)
Largeur à moitié (MHW)
Largeur aux 3/4 (MTW)
Largeur aux 7/8 (MUW)
Tétière (MHB)
Retenu : 0

Spi asymétrique éventuel

Guindant (ALU)
Chute (ALE)
Moyenne guindant chute (ASL)
Largeur à mi hauteur (AMG) 0 0 0
Bordure (ASF) 0 0 0
Retenu : 0

Réduction de voilure par le seul moyen d'enrouleurs dans le mât. 0

Gennaker déclaré

Guindant (HLU)
Chute (HLE)
Largeur à mi hauteur (HMW)
Bordure (HLP)
Retenu : 0

Moteur et hélice déclarés -0,5

Particularités possibles (prévues par tables) :

bonus 1/2 gr pour quille fonte

Autres particularités : **QUILLE FONTE**

-0,5

Rating résultant

Classe E
Coefficient Temps / Temps 0,8785
Allégeance (Secondes par mille) 0

Groupe Brut 24,5
Bonus/Malus -1
Groupe Net 23,5

Les déclarations du demandeur reçues par DOMINIQUE GENIAUX et les tables et barèmes (v. 21) certifiés le 05/05/2001 entraînent le rating ci-dessus.

